www.arcinfo.ch



Jonas Follonier, le rédacteur en chef de la revue mensuelle «Le Regard Libre», pose ici avec l'édition du mois de décembre. BERNARD PYTHON

La revue «Le Regard libre» célèbre ses cinq ans

PAR LOIC.MARCHAND@ARCINFO.CH

NEUCHATEL «Le Regard libre» a soufflé la cinquième bougie de sa version imprimée en janvier. L'occasion d'en apprendre davantage sur cette revue mensuelle. Créée à Neuchâtel en 2015 par Jonas Follonier, Valaisan d'origine, la publication est également rédigée, publiée et vendue dans la capitale cantonale.

Jonas Follonier veut devenir journaliste. Face à la difficulté d'obtenir des piges auprès de médias existant, il décide de créer son propre titre.

«Lorsque vous n'obtenez rien, vous ne restez pas les bras croisés», soutient le créateur et rédacteur en chef de la revue «Le Regard libre».

Des interrogations, pas d'affirmation

Dès lors, l'étudiant en master en lettres et sciences humaines à l'Université de Neuchâtel a retroussé ses manches. Son menaux pages agrafées et imprimé en noir et vote, sera d'ores et déjà tombé dans le can- sur www.leregardlibre.com

blanc. «Le Regard libre» compte désormais 68 pages en couleurs et pas moins de 17 personnes contribuent bénévolement à sa réalisation.

Si la revue surfe sur l'actualité, elle ne s'y accroche pas. Elle aime faire preuve de bon sens tout en sachant se montrer impertinente, voire même parfois à contrecourant. Par exemple, dans son sujet intitulé «Osons parler de non-mixité à l'école», Loris Musumeci, un contributeur de la première heure, part à la rencontre du philosophe Jean-David Ponci qui vient de publier un ouvrage à ce sujet.

Vivre grâce aux lecteurs

«Le Regard libre» se veut également dans l'air du temps. Un exemple? Dans le numéro à paraître ces prochaines semaines, un article sera consacré au vote à 16 ans. Le résultat des votations du 9 février, portant suel a évolué depuis le premier numéro sur l'abaissement sur demande du droit de La revue mensuelle «Le Regard libre» est disponible

ton de Neuchâtel. Un problème pour le rédacteur en chef?

«Pas du tout», répond le jeune homme de 23 ans, originaire de Vex, dans le Val d'Hérens. «Nous ne sommes pas un média d'information, mais de réflexion. Nous préférons ouvrir les questions plutôt que les fermer.»

Cette ligne éditoriale séduit 15 000 lecteurs chaque mois en ligne. Les abonnements (100 francs par an pour un accès papier et digital, 50 pour le digital) financent l'impression et l'envoi de chaque numéro. Les ventes au numéro réalisées sur le site internet et des dons ponctuels permettent de payer les charges administratives et des publicités sur les réseaux sociaux. «Je ressors changé de l'écriture d'un article. J'espère qu'il en va de même pour nos lecteurs», sourit-il.

SERRIÈRES

Convention signée pour l'Usine 5



C'est confirmé: les acteurs culturels de l'Usine 5 pourront occuper gratuitement les locaux de l'ancienne fabrique de Sugus situé au vallon de la Serrière six mois supplémentaires. «En corollaire, ils s'engagent à libérer les locaux au plus tard au 30 juin 2020», indique le chargé de communication des promoteurs du projet Tivoli-Sud. La convention discutée par toutes les parties au début du mois a été signée le 24 janvier. LGL

L'HOMME DU JOUR

Gaetano Mileti, horloger de l'espace



Spécialiste des horloges atomiques et directeur adjoint du Laboratoire temps fréquences de l'Université de Neuchâtel, le professeur Gaetano Mileti vient d'être nommé conseiller scientifique auprès de l'Agence spatiale européenne.

Il rejoint un groupe d'experts en systèmes globaux de navigation par satellite. LOÉ

MILVIGNES

Le PLR a son candidat pour l'exécutif

Le groupe libéral-radical de Milvignes a décidé de repourvoir le siège au Conseil communal qui deviendra vacant le 31 mars, date de départ de la démissionnaire Josette Schaer. Pour remplacer celle qui a siégé dans un exécutif durant 11 ans, de 2008 à 2012 à Auvernier, à Milvignes depuis, le groupe propose la candidature de Philippe Du Pasquier, également d'Auvernier, économiste et conseiller général depuis plus de 20 ans. L'actuel chef de groupe dispose, selon son parti, «d'un excellent réseau régional de contacts et d'une solide expérience des dossiers communaux». Le dernier mot appartiendra au Conseil général le 10 février. SDX

SAIGNELÉGIER

Plus d'un million pour une salle double



Le Centre de loisirs des Franches-Montagnes, à Saignelégier, prévoit de construire une salle omnisports double. Le Gouvernement jurassien a donné son aval hier pour une subvention de 1 145 000 francs. Le budget du projet s'élève à 6,1 millions. Avec cette infrastructure, le centre espère pouvoir «accueillir des camps sportifs et devenir un 'mini Tenero' (réd: centre sportif national de la jeunesse au Tessin)», indique le communiqué du canton du Jura. La salle sera érigée à l'emplacement actuel de la place multisports et de la buvette du FC Franches-Montagnes. Le Parlement jurassien se prononcera sur ce crédit lors de sa prochaine séance. LMA

548 000

francs pour l'achat de pianos pour le Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE). C'est le crédit

accepté par le Conseil d'Etat pour financer partiellement le renouvellement du parc pianistique du CMNE, composé de 128 pianos répartis sur l'ensemble du territoire cantonal. La durée de vie des pianos d'un conservatoire varie entre vingt et trente. Depuis 2014, quatorze pianos (neuf pianos à queue et cinq pianos droits) ont déjà pu être remplacés moyennant un premier crédit d'engage-





Le 22 janvier, nous indiquions dans ces colonnes que des cigognes avaient été aperçues en Franche-Comté, en appelant nos lecteurs à nous fournir les premières preuves de leur passage au-dessus du canton de Neuchâtel. Bingo! José Dinis, de La Chaux-de-Fonds, a surpris deux de ces volatiles hier à l'allée du Laser. Les cigognes devraient poursuivre leur périple en direction du nord-est, pour gagner l'Alsace, l'Allemagne, le Benelux, le Danemark ou encore la Pologne. PTU